

# , pour l'accueil de l'enfant

## L'ACCUEIL ET L'ÉVEIL DE L'ENFANT SONT LA RAISON D'ÊTRE DE TOUT LIEU D'ACCUEIL.

- ✦ Chaque lieu d'accueil se doit de rechercher activement une qualité d'accueil dont les objectifs sont déterminés par l'ensemble des parents, des professionnel-le-s et des partenaires (PMI, Municipalité...).
- ✦ Le lieu d'accueil doit favoriser le développement de la personnalité de l'enfant et l'exploration du monde qui l'entoure.
- ✦ Tout adulte veille à expliquer à l'enfant par la parole sa vie et son environnement direct. Il écoute la parole de l'enfant et respecte ses rythmes propres; il est attentif à son expression non-verbale.
- ✦ L'éveil culturel et artistique du jeune enfant est un élément clé de la démarche éducative. Il respecte les diversités sociales et culturelles des enfants et des familles.

## LES PARENTS SONT ET RESTENT LES PREMIERS ÉDUCATEURS DE L'ENFANT.

- ✦ Les parents sont invités à accompagner l'enfant et rester dans le lieu d'accueil autant qu'il est possible et nécessaire.
- ✦ Le lieu d'accueil, et notamment les professionnel-le-s, encourage le questionnement, les échanges et les solidarités entre parents.
- ✦ Il facilite aussi la participation des parents dans les instances de décision et de gestion, notamment en favorisant les formations de bénévoles souhaitables.
- ✦ Les projets, éducatif et social, du lieu d'accueil sont élaborés et adaptés conjointement par les parents et les professionnel-le-s.

## LES PROFESSIONNEL-LE-S SONT LES GARANT-E-S DE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL ET LES ORGANISATEURS DE LA VIE QUOTIDIENNE.

- ✦ Les professionnel-le-s respectent, prennent en compte et valorisent les identités culturelles de chacun, adulte ou enfant.
- ✦ Ils organisent la vie quotidienne du lieu d'accueil dans l'intérêt de tous et permettent aux parents d'avoir un autre regard sur leur enfant.
- ✦ Le lieu d'accueil organise des temps d'échange entre professionnel-le-s et leur offre des perspectives d'enrichissement, notamment par la formation continue.

## LE LIEU D'ACCUEIL SE FONDE SUR UNE DÉMARCHE DE CITOYENNETÉ ACTIVE ET SOLIDAIRE.

- ✦ Il permet l'accueil de toutes les familles quelles que soient leurs origines, leur culture et leur sensibilité grâce à un fonctionnement adapté.
- ✦ Le lieu d'accueil s'ouvre sur son quartier ou son village et tisse des liens et des relations dans son environnement.
- ✦ Il participe à la mise en réseau des structures d'accueil du jeune enfant, et notamment par l'ACEPP.
- ✦ Le lieu d'accueil promeut la place du jeune enfant dans la société telle qu'elle s'exprime notamment dans la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'Enfant.